

Neuchâtel**Dossier élections communales 2024**

© Claude Comte

Le PLR Commune de Neuchâtel lance un quintet de choc au Conseil communal, avec les sortants Violaine Blétry-de Montmollin et Didier Boillat associés à Marine Mühlethaler, Marc Rémy et Raphaèle Tschoumy.

Le programme de campagne ambitieux du PLR répond aux souhaits des 45 000 habitants de la capitale cantonale avec trois thématiques clés.

Attractivité

La section souhaite attirer de nouveaux habitants par la création de logements adaptés avec des infrastructures performantes et de proximité. A cela s'ajoute incontestablement une sécurité publique assumée, ainsi qu'une politique foncière active afin de favoriser la venue d'entreprises. Le soutien aux commerçants ainsi qu'à l'industrie de l'hôtellerie-restauration par la redynamisation du centre-ville est un élément phare du programme politique.

Mobilité

Il est essentiel de favoriser une mobilité multimodale sans exclusion d'un quelconque type de véhicule. Le PLR Commune de Neuchâtel souhaite que les habitants du territoire communal

disposent de places de parc en suffisance tant dans leur quartier qu'auprès des commerces, ainsi qu'une desserte en transports publics adéquate pour permettre aux entreprises de se développer. Les synergies multimodales doivent être trouvées en concertation avec les acteurs de la Ville.

Finances

Le développement souhaité en matière d'emplois et d'habitants exige une capacité d'investissements importants et demande de faire des choix clairs de politiques publiques pour les assumer et éviter de léguer une dette trop importante aux générations futures. La transition énergétique, les solutions pour tous les types de mobilité, les infrastructures adéquates pour accueillir une densification équilibrée, sont autant de défis à relever en parallèle à des finances saines.

L'article complet est à retrouver dans *Libertés neuchâteloises*, édition n°1-2024

**Votons
PLR!****Dans toutes les
communes neuchâteloises
le 21 avril 2024 !****Bon sens****et responsabilité**